

**Le vice-président:** A l'ordre. Comme il est 5 heures je dois quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander à reprendre l'étude du bill plus tard ou cours de la journée.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera ce soir au moment de l'ajournement: Le député de Windsor-Ouest (M. Gray)—Le commerce extérieur—La date et les modalités d'application des mesures concernant les boycottages internationaux; le député de Scarborough-Est (M. O'Connell)—Le commerce extérieur—L'imposition par l'Union soviétique de droits d'entrée excessifs sur les cadeaux—La possibilité de contrevention à l'accord commercial; le député de York-Simcoe (M. Stevens)—Les finances—La présentation d'un budget avant février—Les intentions du gouvernement.

Comme il est 5 heures, la Chambre va passer à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motion et les bills publics.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** L'article 19 du Règlement s'applique. Avis de motion n° 4, inscrit au nom du député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 7, inscrit au nom du député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 8, inscrit au nom du député de Selkirk (M. Whiteway). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

### Organisation du gouvernement—Loi

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 10, inscrit au nom du député d'Egmont (M. MacDonald). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 14, inscrit au nom du député de Wetaskiwin (M. Schellenberger). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 15, inscrit au nom du député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 16, inscrit au nom du député de Scarborough-Ouest (M. Martin). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 17, inscrit au nom du député de Hamilton-Ouest (M. Alexander). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Avis de motion n° 20, inscrit au nom du député de Bellechasse (M. Lambert). La motion est-elle reportée, comme le demande le gouvernement?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

● (1700)

## LA LOI SUR L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

### L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE PRÉVOYANT UN MINISTÈRE DES PÊCHES AUTONOME

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est),** appuyé par le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander), propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de proposer une mesure législative visant à modifier la loi sur l'organisation du gouvernement de façon à prévoir un ministère des Pêches autonome.

—Monsieur l'Orateur, le 1<sup>er</sup> janvier, le Canada se joindra aux pays qui déclareront une limite de 200 milles pour gérer leurs pêcheries. C'est le dernier argument et, à mon avis, le plus impérieux à invoquer pour que le gouvernement rétablisse un ministère des Pêches distinct. Jamais dans l'histoire de notre pays les pêches n'ont-elles joué un rôle aussi primordial que depuis que le gouvernement a pris cette décision importante. La motion, dont les députés reconnaîtront certes la valeur, vise aussi à permettre à la Chambre d'appuyer à l'unanimité une résolution adoptée par le parti libéral au congrès national de 1973. Cette résolution se lit comme suit: